

Loi

Générale

modern

Loi n° 198/AN/92/2e L du 9 février 1992 Portant délégation d'une partie des pouvoirs de l'Assemblée nationale à la Commission permanente jusqu'à l'ouverture de la 1re session ordinaire 1992.

n° 198/AN/92/2e L

Ministère
SECRÉTAIRE D'ETAT CHARGÉ DES SPORTS

Date de publication
9 février 1992

Numéro JO
n° 5 du 15/03/2023

Date du numéro
15 mars 2023

INTRODUCTION

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUÉ LA LOI DONT LA TENUE SUIT :